

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Chers collègues,

Comme vous le savez toutes et tous, les élections professionnelles se sont terminées hier soir et l'heure est dorénavant au bilan.

Tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement tous les commissaires de police de tous grades et de tous horizons qui ont fait le choix de voter pour notre organisation.

**Grâce à vous toutes et tous, notre travail quotidien de défense des intérêts individuels et collectifs n'aura pas été vain.**

**Votre confiance donne tout son sens à notre action** et constitue surtout une véritable source de motivation pour vous représenter en œuvrant en faveur d'avancées statutaires et institutionnelles majeures.

Le SICP, que d'aucuns se complaisaient à présenter comme sur le déclin, a obtenu un résultat totalement satisfaisant puisque 485 collègues nous ont accordé leur voix (soit 33,6 % des suffrages exprimés) et notre score est équivalent à celui des élections de 2014.

De surcroît, et c'est pour nous une très grande fierté, **nous doublons nos représentants en CAP avec deux titulaires au lieu d'un.**

En effet, avec maintenant trois grades au sein de notre corps et deux représentants par grade, les règles de la répartition proportionnelle nous ont permis de disposer de deux titulaires (et deux suppléants) qui siégeront lors des prochaines CAP de mutation et d'avancement.

Forts de notre expérience, nous savions devoir prendre l'option stratégique et fondamentale de choisir un siège dans le collège des Commissaires Divisionnaires et un siège dans celui des Commissaires Généraux afin de pouvoir peser dans tout le spectre de notre corps puisque, ainsi positionnés, nous siégerons pour les CAP de mutation bien évidemment mais également pour les avancements de grade de l'ensemble du corps.

Ainsi, n'en déplaise à nos détracteurs syndicalistes commissaires et officiers, **le SICP pèsera** à nouveau dans les instances administratives du CCD, et même **encore davantage** auprès de notre administration tant pour négocier les mesures individuelles que pour discuter des propositions qu'il continuera de porter avec conviction et sans la moindre faiblesse ni complaisance.

Enfin, le SICP siègera également comme auparavant dans les instances nationales (**Comité Technique Ministériel et Comité Technique de Réseau PN**) qui nous permettent de porter haut la voix des commissaires de police lorsque sont examinées les réformes institutionnelles et statutaires de notre corps mais également les mesures transversales touchant tout le périmètre du Ministère de l'Intérieur.

**Encore un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance pour défendre leurs intérêts !**

Bien à vous,

**Olivier BOISTEAUX,**  
Président du SICP  
**Jean-Paul MEGRET et Mickaël TREHEN,**  
Secrétaires nationaux

Syndicat Indépendant des Commissaires de Police



4, rue Blanche

95230 SOISY-SOUS MONTMORENCY



09 87 10 75 63



secretariat@commissaires.fr



[www.commissaires.fr](http://www.commissaires.fr)



@SICPCommissaire



@SICPcommissaires

	Comité technique ministériel (CTM)			Comité technique de réseau PN (CTRPN)		
	Taux de participation (tous corps)	CFE CGC (SICP)	UNSA FASMI SNIPAT (SCPN)	Taux de participation	CFE CGC (SICP)	UNSA (SCPN)
<b>Elections 2014</b>	68.1%	33,75% 39.628 voix	12,92% 15.171 voix	78,6%	41,45% 40.696 voix	12,92% 15.171 voix
<b>Elections 2018</b>	81,9%	31,84% 45.270 voix	15,63% 22.232 voix	85,5%	37,76% 41.344 voix	15,57% 17.056 voix